

Élections professionnelles du 8 décembre 2022
CSA d'établissement

ENGAGÉ·ES **POUR** L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Comité Social d'Administration

Le CSA est une instance constituée de 20 membres présentés par des organisations syndicales. **Le CSA représente TOUS les personnels de l'université d'Aix-Marseille** (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, BIATSS, infirmières, assistantes sociales) **qu'ils soient titulaires, contractuels ou vacataires**. Le contenu des services, l'organisation du travail et l'ensemble des règles qui régissent les carrières (critères pour l'attribution des primes, l'avancement, ...) sont soumises au CSA. Les représentants siègent également en Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail du CSA (FS-SSCT) qui remplace le CHSCT.

Salaires

Les personnels de l'ESR sont incontestablement sous-payés malgré l'augmentation de la valeur du point d'indice de 3,5 %. Plutôt que d'augmenter les salaires, le gouvernement impose des politiques indemnitaires (RIPEC, RIFSEEP, ...) qui renforcent la compétition entre les personnels. **La FSU revendique une augmentation immédiate de tous les salaires et l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation.**

Emploi

Le sous-effectif en personnel titulaire pour assurer les missions de service public est patent : à l'Université d'Aix-Marseille plus d'un agent sur deux est contractuel (40 % au niveau national). **Au CSA, les personnels élus de la FSU se mobiliseront contre les suppressions ou les gels de postes, le recours accru à des contractuels au détriment de titulaires et à la multiplication des heures complémentaires.**

Conditions de travail

À l'université les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader (dotations en moyens financiers et humains insuffisants, pressions managériales, perte de sens, ...). **Au CSA, les personnels élus de la FSU interviendront afin d'améliorer l'organisation des services et la qualité des conditions de travail en œuvrant collectivement et démocratiquement pour l'accomplissement de nos missions de service public.**

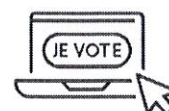
Santé, sécurité et conditions de travail

La FS-SSCT, issue du CSA, traitera des risques professionnels, psychosociaux et du harcèlement moral et sexuel (analyse et prévention), organisera des visites de services et des enquêtes à la suite d'accidents du travail. **Agissant avec et pour les collègues, et consultés sur des projets d'aménagement importants, les personnels élus de la FSU rappelleront le chef d'établissement à ses responsabilités en matière de sécurité et de prévention.**

Le 8 décembre 2022



► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀
avec les syndicats de la FSU





Élections professionnelles du 8 décembre 2022
CSA d'établissement

ENGAGÉ·ES **POUR** L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Nos actions et nos revendications

La FSU porte les revendications des personnels pour améliorer leurs conditions de travail et le service public d'enseignement supérieur et de recherche.

- Des procédures de gestion des carrières transparentes, non clientélistes et permettant la levée des blocages de carrière ;
- Plan de requalification des personnels BIATSS (AENES, BIB et ITRF de toutes les BAP) de C en B et de B en A pour tous les personnels assurant des tâches du corps supérieur ;
- Réduction des tâches administratives des personnels d'enseignement et de recherche et recrutements de personnels BIATSS titulaires correspondant à ces tâches ;
- Titularisation et stabilisation des contractuels ;
- Mensualisation effective du paiement des vacataires ;
- Des règles claires concernant la reconnaissance des jours fériés, congés maladie, congés de maternité/paternité et familiaux ;
- Dotations aux services et aux composantes, gestion et répartition des moyens et des postes, plans de formation ;
- Égalité professionnelle et de traitement entre les femmes et les hommes dans toutes les procédures ;
- Respect du droit à la déconnexion ;
- Contrer les primes « au mérite » et « d'intéressement ».

La FSU revendique l'intégration des primes au salaire et à court terme leur uniformité.

Chaque voix donnera plus de force à nos personnels élus pour vous défendre.

Alain FERRARINI, Guylaine MOLINA, Sabine ROPARS, Véronique ALPHAND, Mohammed KOUBITI, Caroline MAURIAT, Stéphane BONNET, Odile THUILIER, Mohamed OUERFELLI, Michèle ARTAUD, Michel CRISTOFOL, Isabelle LUCIANI, Baptiste SUCHÉRAS-MARX, Emmanuèle CAIRE, Sandra REVOLON, Olivier BOSCH Olivier, Stéphanie MAILLES VIARD METZ, Emmanuel JALADE, Béatrice PRUDHON, François OTCHAKOVSKY-LAURENS.



#FSUpourGAGNER